

COMMUNE DE COURTISOLS

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 26 JANVIER 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-six janvier, à 20 heures,
le Conseil Municipal de la commune de Courtisols, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Milène ADNET,

Présents : Tous les membres en exercice Dont en visio conférence : Anne BRAZE, Claire GOBILLARD, Hélène MOINEAU

Absents excusés : Gérard ACOSTA, Sophie MARTINET, Catherine PANNET, Romain ZATTARIN

Le secrétariat a été assuré par Madame Anne APPERT

N° 2021/2 : Ouverture de crédits d'investissement avant vote du budget

Madame le Maire rappelle qu'en application des dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales, la commune peut engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif sur autorisation du Conseil Municipal, dans la limite de 25% des investissements budgétés l'année précédente.

Sur proposition de Madame le maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE**, compte tenu de la date de vote du budget et conformément aux textes applicables, d'autoriser le maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif, dans la limite de 25% des investissements budgétés l'année précédente.

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

Chapitre	Objet de la dépense	Montant	Ligne budgétaire
21	Travaux sur bâtiments communaux	5.000 €	2135
	Réseaux d'électrification	5.500 €	21534
	Autre matériel et outillage de voirie	1.250 €	21578
	Autres immobilisations corporelles	500 €	2188
	TOTAL	12.250 €	

Adopté à l'unanimité.

N° 2021/3 : Demande de subvention au titre de la DETR pour les travaux à l'église St Memmie

Par délibération en date du 18 septembre 2018, le conseil municipal a décidé la réalisation des travaux de restauration générale de l'église Saint Memmie

Le projet d'un cout global de 1 618 440 € sera réalisé en trois tranches de travaux :

- couvertures de la nef et clocher

- couverture des bras nord et sud du transept, du chœur et de tourelle d'escalier
- couverture des bas-côtés, des chapelles, reprise en sous-œuvre du chœur et consolidation.

Le marché de travaux a été réalisé en 2019 sur la totalité des travaux et la 1^{ère} tranche à démarrer en février 2020 et devrait s'achever en avril 2021.

Les subventions obtenues sur ce dossier (DRAC, DETR sur la 1^{ère} tranche, Région, Département) laissent à la commune une lourde charge malgré un appel au mécénat populaire par le biais de la Fondation de France.

C'est pourquoi, il est proposé, afin de compléter le financement de ces travaux, de déposer une demande de subvention au titre de la DETR pour les 2^{ème} et 3^{ème} tranche dont le coût global s'élève à 949 239 €.

Sur proposition de Madame le maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **SOLLICITE** une subvention au taux le plus élevé, auprès de l'Etat au titre de la DETR pour la 2^{ème} et la 3^{ème} tranche de travaux de l'église Saint Memmie.

Adopté à l'unanimité

N° 2021/4 : Encaissement de chèque

Sur proposition de Madame le maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **ACCEPTTE** le chèque de l'Association de Chasse de Courtisols pour un montant de 8,00 € correspondant à l'indemnité de location des terres communales chassées pour l'année 2020-2021.
- **PRECISE** que cette somme sera inscrite en recette au budget communal 2021

Adopté à l'unanimité.

N° 2021/5 : Questions diverses

- Madame le maire donne lecture d'un courrier de Mme Delamarche qui souhaite créer une entreprise en tant que prothésiste ongulaire à Courtisols et souhaite louer un local communal rue Mermoz.

Après discussion, le conseil municipal est favorable à cette demande. Une délibération sera présentée lors de la prochaine réunion fixant un tarif de location et autorisant le maire à signer une convention d'occupation précaire.

- Madame le maire informe le conseil de l'obtention de l'autorisation de transfert de la pharmacie sur la zone des Ouches de Cheppe. A cette occasion, il est rappelé la situation de l'offre médicale sur la commune et la nécessité de réunir l'ensemble des personnes concernées afin de faire une projection sur l'avenir.

- Madame le maire fait le point sur l'avancement de la réflexion sur les travaux d'isolation et de changement de chauffage à la salle Robert Chaboudé. Des rencontres ont eu lieu avec Oktave, service mis en place par la Région Grand Est.

- Une réunion a eu lieu avec le SYMSEM sur le problème des déchets qui s'envolent autour de la déchetterie. Une benne à volets sera installée.

- Madame le maire présente une demande de Nicolas Cossenet pour la mise à disposition d'une zone de stockage à la fosse aux malades. Une réunion de concertation sera organisée avec les entreprises utilisatrices

Rien ne restant à l'ordre du jour, Madame le Maire déclare la session close.
Fait et délibéré les jours mois et an susdits.
La séance est levée à 23h30

Milène ADNET, Maire	Eric PIGNY, 1 ^{er} adjoint	Carole CHOSROES, 2 ^{ème} adjointe	Hubert FERRAND 3 ^{ème} adjoint
Célia DUVAL 4 ^{ème} adjointe	Gérard ACOSTA EXCUSE	Anne APPERT	Anne BRAZE
Stéphane CHARNOTET	Sébastien DELAMARCHE	Catherine DIDIERGEORGE	Claire GOBILLARD
Ludovic JACOB	Aymeric LOUIS	Sylvain LOUVET	Sophie MARTINET EXCUSEE
Hélène MOINEAU	Catherine PANNET EXCUSEE	Romain ZATTARIN EXCUSE	